

Investir dans l'excellence et la pérennité de la formation supérieure en art au Québec



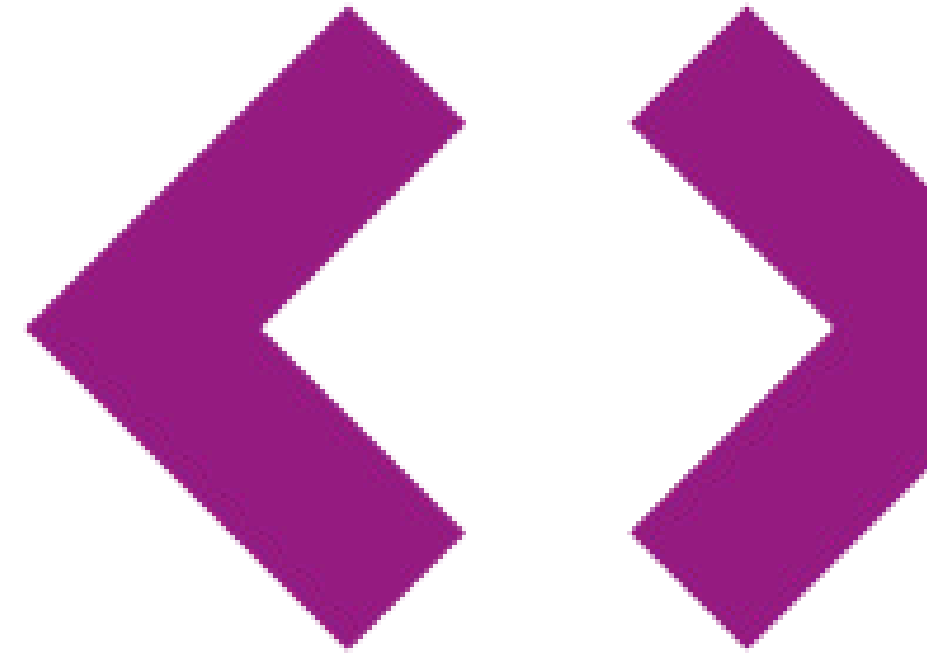
/ Demande de rehaussement du programme
PAFOFA pour assurer l'équité et la
compétitivité

MÉMOIRE PRÉPARÉ À L'INTENTION DE M. Éric Girard, ministre des finances



JANVIER 2026

ACRONYMES



ADÉSAQ	Association des écoles supérieures d'art du Québec
CMADQ	Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
ESA	École supérieure d'art
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur

*« Soutenir les ÉSA c'est favoriser le
bassin créatif francophone, c'est
solidifier l'avenir d'une culture
québécoise forte face à
l'abondance du contenu
anglophone, hyper accessible sur
les diverses plateformes web. »*

Association des écoles
supérieures d'art du Québec

SOMMAIRE EXÉCUTIF

L'Association des écoles supérieures d'art du Québec (ADÉSAQ) est un organisme à but non lucratif qui regroupe et représente une trentaine d'écoles supérieures d'art où cheminent annuellement près de 2 000 étudiants à la formation supérieure auxquels s'ajoutent plus de 30 000 individus qui les fréquentent dans le cadre de leur formation préparatoire, continue ou de leurs activités récréatives.

Ces établissements d'enseignement spécialisé forment la relève artistique en arts numériques, animation et design, chanson, cinéma, cirque, danse classique ou contemporaine, humour, musique, théâtre et dans les métiers d'arts suivants : céramique, construction textile, cuir, ébénisterie, impression textile, joaillerie, lutherie et verre. De plus, ils offrent aux travailleurs actifs dans ces domaines, des formations leur permettant de développer leurs compétences et de s'adapter aux transformations en cours dans leur discipline.

Malgré leur rôle crucial, les écoles supérieures d'art du Québec (ÉSA) font face à une crise de financement

structurelle. Le salaire médian des enseignants et enseignantes, très souvent chargés de cours à contrat, y est de 17 310 \$. Cette réalité entraîne un fossé entre les conditions d'emplois dans les ÉSA par rapport aux Cégeps ou universités ayant des programmes artistiques.

De plus, une iniquité subsiste : au CMADQ un étudiant est financé à environ 76 k\$ / an dont 94% proviennent de subvention du ministère de la Culture et des Communications, contre seulement 43 k\$ / étudiant par année, en moyenne dans les autres ÉSA dont 23% proviennent de la subvention du ministère de la Culture et des Communications par le biais du PAFOFA. Afin de corriger la situation, l'Association a une demande: **une majoration de 17 M\$ de l'enveloppe du PAFOFA** pour atteindre un financement moyen de 60 k\$ / étudiant assurant ainsi la survie de ce modèle unique et performant. De plus, nous souhaitons que les montants reçus au programme PAFOFA soient **indexés annuellement selon l'augmentation du coût de la vie.**

1. UN MODÈLE UNIQUE ET PERFORMANT

1.1 Des institutions nées du milieu

Contrairement aux structures étatiques classiques, les écoles supérieures d'art du Québec ont été créées par les artistes eux-mêmes dès 1935 pour répondre à un besoin spécifique (voir la frise du temps). Elles offrent une alternative francophone et un modèle pédagogique "maître-élève" reconnu mondialement.

1935



Jean-Marie Gauvreau
artiste et pédagogue, fonde l'École du meuble, devenue aujourd'hui l'École d'ébénisterie d'art de Montréal

1942



Wilfrid Pelletier
premier chef d'orchestre de l'Orchestre symphonique de Montréal, fonde le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

1952



Ludmilla Chiriaeff
fondatrice et directrice des Grands Ballets Canadiens, fonde une académie qui deviendra l'École supérieure de ballet du Québec

1960



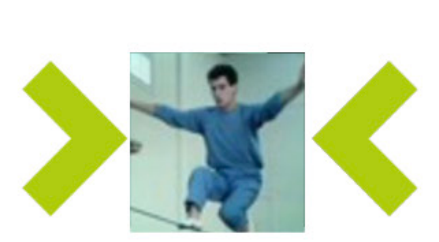
Jean-Louis Roux et Jean Gascon
déjà à l'origine du Théâtre du Nouveau Monde, fondent avec Powys Thomas l'École nationale de théâtre du Canada

1976



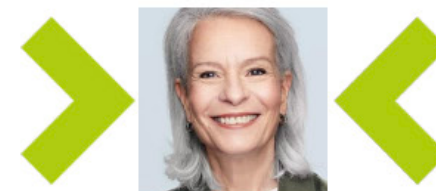
Chantal Bellehumeur
chorégraphe formée en ballet mais passionnée de danse moderne, fonde ce qui deviendra l'École de danse de Québec, suivie en 1981 par l'École de danse contemporaine de Montréal

1981



Guy Caron et Pierre Leclerc
Alors qu'émergent le cirque contemporain et le Cirque du Soleil, les deux artistes fondent l'École nationale de cirque, suivie en 1995 par l'École de cirque de Québec fondée par l'artiste de rue Michel Rousseau

1988



Louise Richer
La comédienne, appuyée par le groupe Juste pour rire, fonde l'École nationale de l'humour dont émanera en 2011, l'Observatoire de l'humour

1990



Fernand Dansereau
Sous l'impulsion du réalisateur et d'un regroupement d'artisans du monde du cinéma et de la télévision, l'Institut national de l'image et du son (INIS) est fondé

1999



Robert Léger
Sous la gouverne du membre de Beau Dommage, l'École nationale de la chanson prend son envol et demeure à ce jour la seule école pour les auteurs-compositeurs-interprètes de toute la Francophonie

1.2 Mandats des écoles supérieures d'art du Québec

Le programme PAFOFA finance trois types d'organismes principaux. Les écoles supérieures, les camps musicaux et les écoles locales. **Ces trois catégories d'organismes font partie de l'écosystème qui nourrit le secteur culturel.** Ainsi, l'ADÉSAQ représente les écoles supérieures, mais nous militons en faveur d'une bonification pour tous les types d'écoles puisque le loisir artistique expose un bassin important de citoyens à différentes formes d'art ce qui nourrit, par la suite, les écoles supérieures en candidats et candidates. Au-delà de ces considérations, l'accès à une offre culturelle sensibilise les membres de notre société aux arts et favorise l'expression de notre identité.

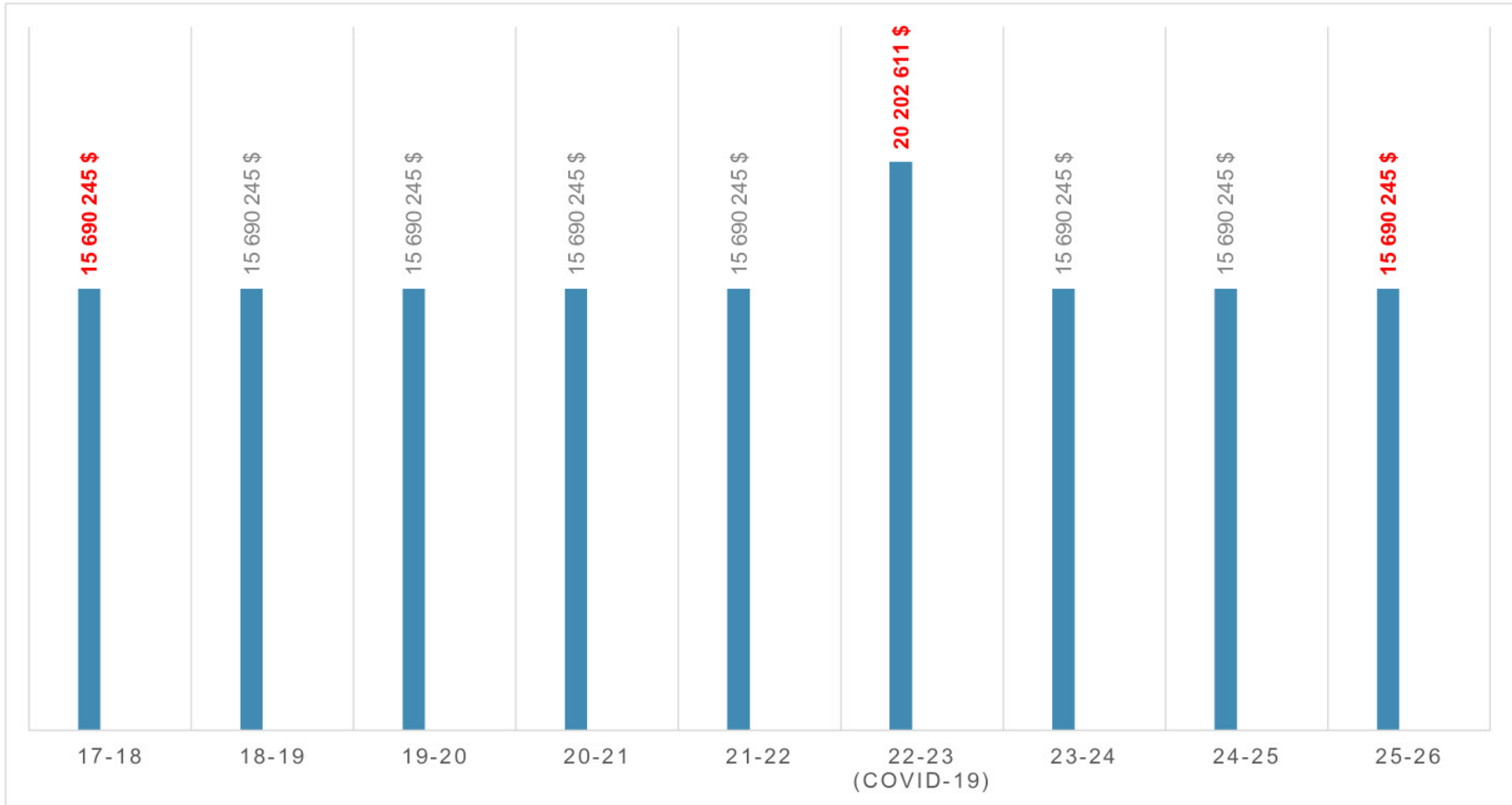
Spécifiquement, selon les directives du PAFOFA, les écoles supérieures d'art doivent répondre aux critères suivants :

- Offrir des programmes d'enseignement en art reconnus de niveau postsecondaire et qualifiant leurs diplômés à exercer leur métier artistique.
- Avoir un nombre significatif de formateurs qui sont des praticiens œuvrant dans leur milieu professionnel. Ceux-ci transmettent leurs connaissances et savoir-faire de façon unique, en misant sur l'application pratique au sein de leur discipline.
- Détenir le statut d'organisme à but non lucratif et avoir comme mission première la formation supérieure en art dans sa ou ses disciplines.

Nos écoles ont différents statuts et des modalités de diplomation variables. Elles sont toutes reconnues par le MES, sauf une exception qui est plutôt identifiée comme mutuelle de formation du secteur de l’audiovisuel par le ministère de l’Emploi. Il s’agit de sociétés d’État, de collèges privés subventionnés par le MES, d’écoles affiliées à un cégep ou à une université ou encore des écoles d’art à part entière. Les diplômés y reçoivent des baccalauréats, des diplômes d’études collégiales, des attestations d’études collégiales ou des diplômes d’école supérieure d’art. (voir l’annexe)

En somme, investir dans le développement des ÉSA et des autres mandataires du PAFOFA, c'est investir dans la construction d’un secteur économique qui correspond à environ 17,4 milliards de dollars et qui participe à l'essor de l'identité québécoise par sa créativité, sa résilience et son respect de la diversité d’expression. Malheureusement, les investissements ont stagné depuis 2017 à l’exception d’une année de bonification ponctuelle en lien avec la crise sanitaire de la COVID-19. (Figure 2)

Figure 2: Montant annuel du PAFOFA depuis 2017



Le programme PAFOFA est actuellement en révision, c’est pourquoi nous sollicitons votre attention sur la nécessité de l’augmentation de son enveloppe afin de protéger les écoles supérieures du Québec. **Soutenir ces institutions c’est favoriser le bassin créatif francophone, c’est solidifier l’avenir d’une culture québécoise forte face à l’abondance du contenu anglophone, hyper accessible sur les diverses plateformes web.**

2. UN ÉCOSYSTÈME FRAGILISÉ

2.1 La crise de la main-d'œuvre et la précarité salariale

Le modèle des ÉSA repose sur des enseignantes et enseignants qui sont des artistes actifs dans leur domaine. Or, les écoles ne sont plus compétitives :

Salaire médian (2023) : 17 310 \$

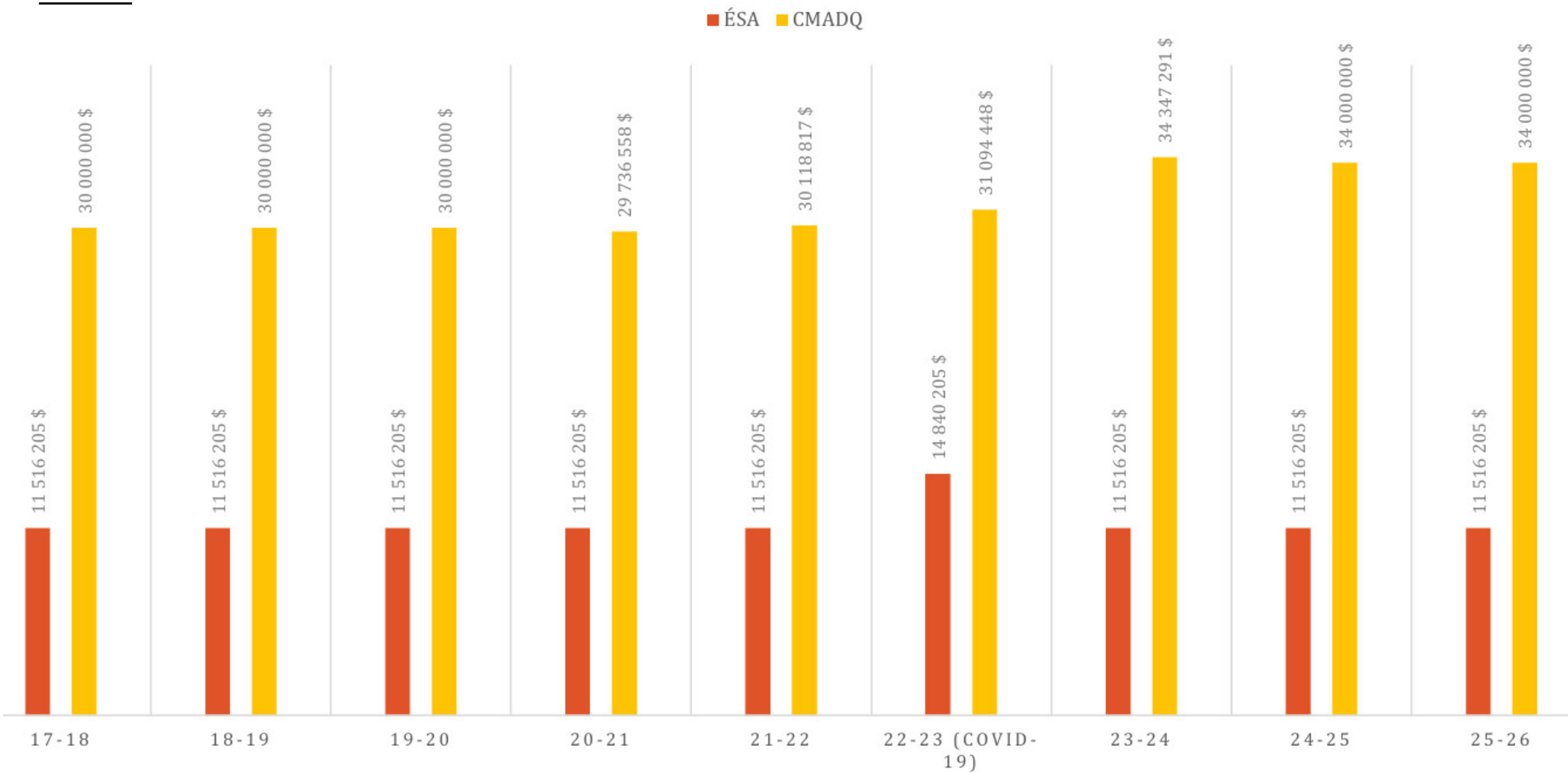
À ce niveau de rémunération, l'attraction et la rétention des talents deviennent impossibles, menaçant directement la qualité de la formation et la transmission du savoir. De plus, les tâches d'enseignement sont souvent une des sources de revenus des artistes Québécois et Québécoises. Si la rémunération n'est plus valorisante et attractive, ce n'est pas seulement les écoles supérieures d'art qui seront touchées par une pénurie de talents mais bien l'écosystème culturel dans son ensemble.



2.2 L'iniquité du financement

Les données sont sans appel concernant le déséquilibre entre le CMADQ et les ÉSA membres de l'ADÉSAQ. Effectivement, dans son budget 2023-2024, le gouvernement du Québec annonçait une bonification majeure de 16,8 millions de dollars sur cinq ans pour la subvention du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Cette excellente nouvelle permet au CMADQ de planifier son développement et de consolider son rayonnement en tant qu'institution de formation artistique de haut niveau. Par contre, cette annonce est venue creuser un fossé déjà bien présent entre le financement public accordé au Conservatoire par rapport à celui des ÉSA. Comment expliquer une telle disparité de traitement par rapport au CMADQ ? (Figure 3)

Figure 3: Subventions reçues du MCC par les ÉSAQ depuis 2017



Environ 94 % du financement du Conservatoire provient de subvention du MCC et est établi annuellement lors du budget du Québec, ce qui lui garantit une stabilité financière. Les autres ÉSA reçoivent en moyenne autour de 23 % de leur financement de la part du même ministère, le reste provient de revenus autonomes, les rendant plus vulnérables aux fluctuations conjoncturelles de revenus. (AppEco, 2024) (Figure 4)

Tel que présenté dans le tableau de comparaison (Figure 4), l’injection d’une somme additionnelle totale de 17 M\$ pour les ÉSA, dès le budget 2026-2027 permettrait aux écoles d’atteindre une contribution moyenne de 60 000 \$ par étudiant en formation supérieure. Cette mesure assure la survie opérationnelle des écoles, le maintien de la qualité de l’enseignement qui est actuellement offert et permet la prévisibilité pour nos institutions.

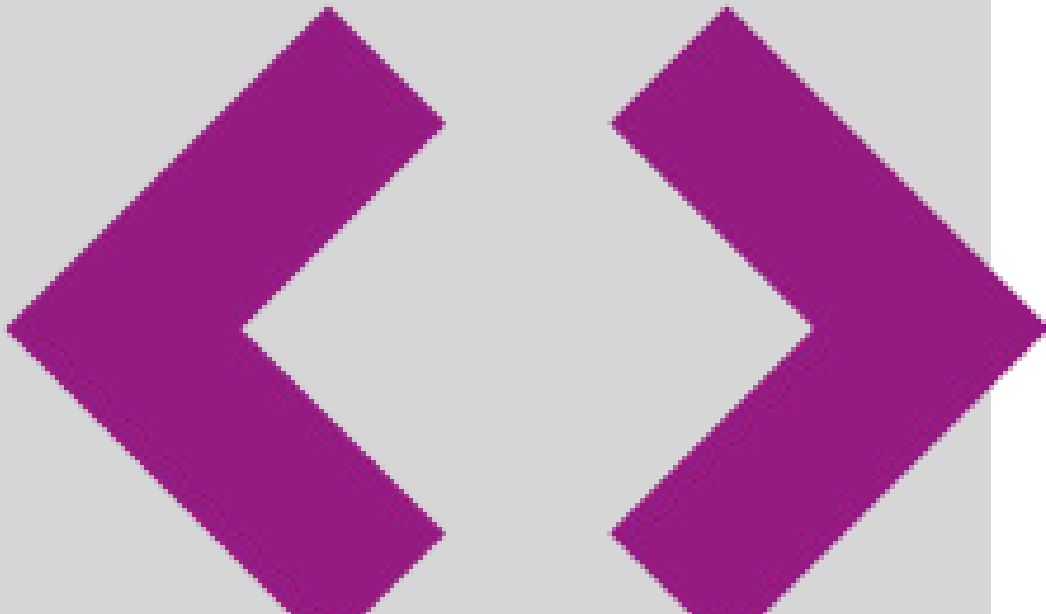
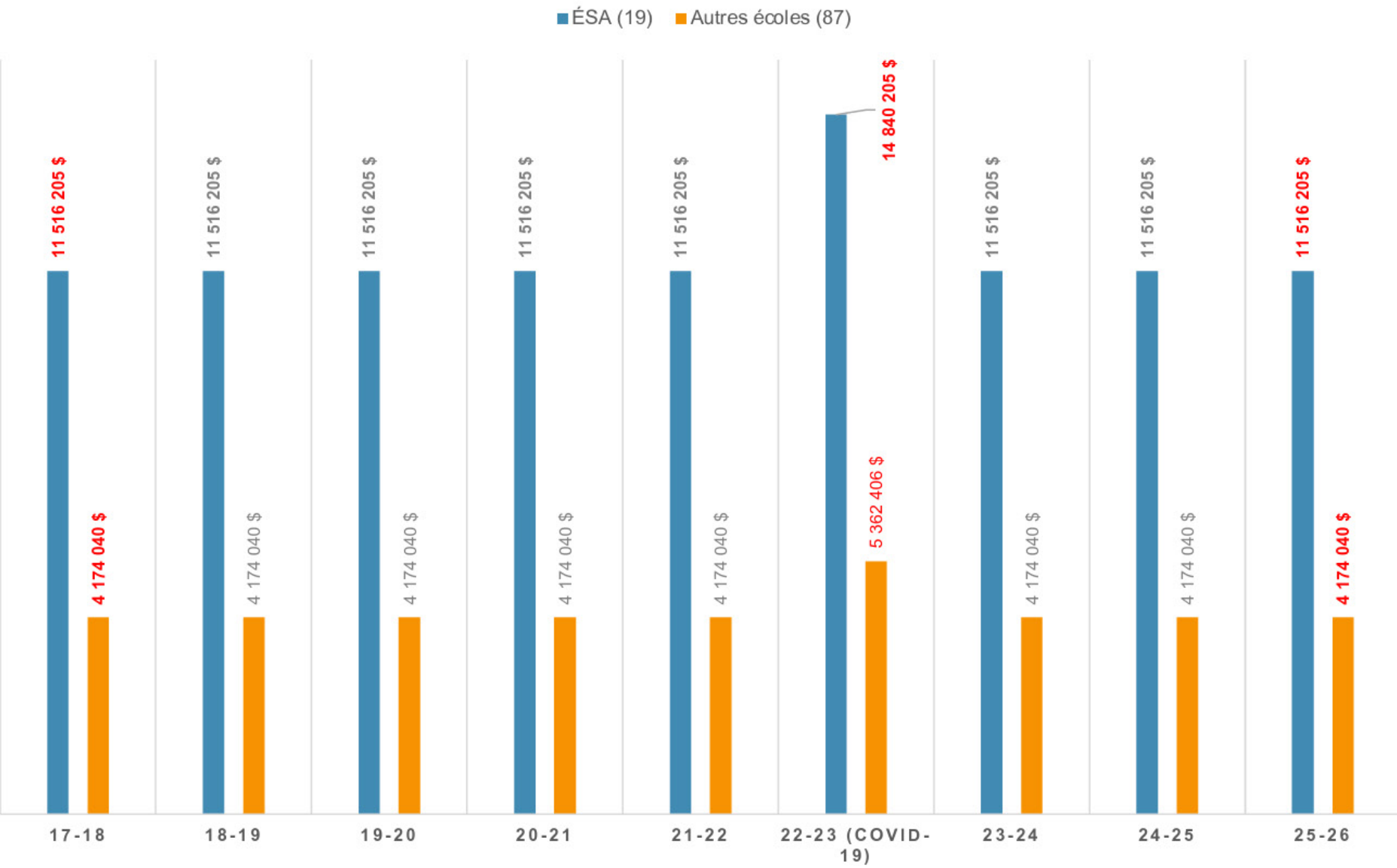


Figure 4: Comparaison basée sur les revenus entre le CMADQ et 17 ÉSA sondées – Moyennes 2019 à 2023

Indicateur	CMADQ (9)	ÉSA (17)	Augmentation
Revenu moyen total annuel	32,201,170 \$	44,223,826 \$	
Part du financement du MCC et du <u>PAFOFA</u>	94% (30 269 100\$)	23% (10 171 480\$)	
Étudiant.e.s inscrit.e.s	422	1024	
Part du revenu annuel / étudiant.e.s inscrit.e.s	76,306 \$	43,187 \$	
Augmentation de la part / étudiant.e.s au <u>ÉSA</u>		17,000 \$	17,408,000 \$
Nouvelle part du revenu annuel / étudiant.e.s inscrit.e.s		60,187 \$	

De plus, une autre annonce marquante est survenue lors du budget 2025-2026, avec l’augmentation du budget annuel du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) à 200 millions de dollars. Accueillie favorablement par le milieu artistique, cette mesure offre aux organisations culturelles une perspective d’avenir plus stable et rassurante. Toutefois, malgré les démarches continues — à la fois collectives et individuelles — menées par les écoles supérieures, les petites écoles et les camps artistiques, les enjeux financiers qui freinent leur développement et leur capacité à remplir leur mission demeurent ignorés. **Comment justifier que les écoles supérieures d’art, pourtant essentielles à l’écosystème artistique et seules à pouvoir répondre aux besoins des organisations soutenues par le CALQ, ne soient pas reconnues comme des acteurs prioritaires de la formation et du renouvellement des talents ?** (Figure 5)

Figure 5: Répartition de l’enveloppe de 15 690 240\$ du PAFOFA entre les 20 écoles supérieures d’art et les 87 écoles d’art depuis 2017

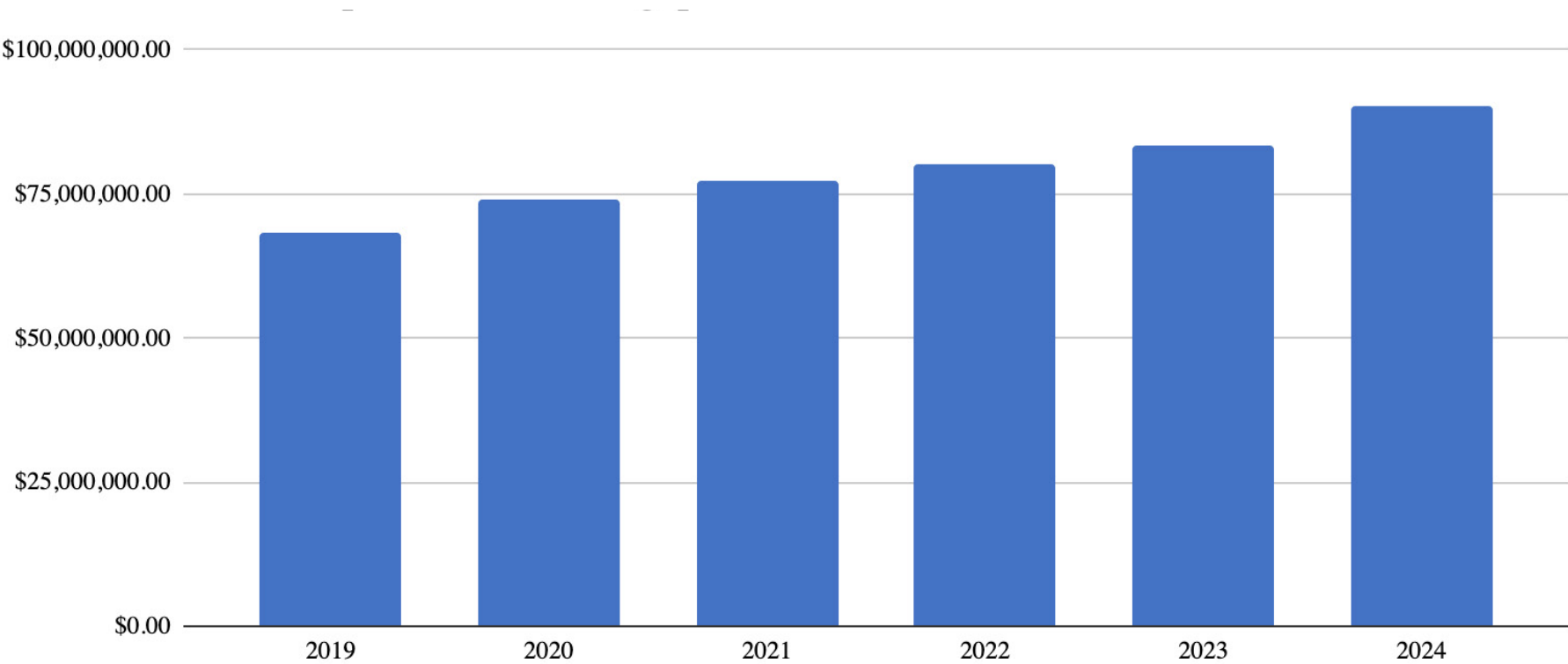


2.3 La perte de capacité financière

La seconde problématique avec la stagnation de l’enveloppe du PAFOFA est sa non-indexation. Depuis 2017 les ÉSA reçoivent, d’année en année, la même somme de la part de ce programme. Cette situation les a fait perdre, depuis 2017, environ 30 % de leur capacité financière.

Effectivement, si nous appliquons une indexation de 4 % sur le montant de l’enveloppe globale 11 516 205 qui est partagée entre les 17 établissements supérieurs d’art du Québec, l’enveloppe aurait une valeur de 16 391 150 \$, et ce, sans aucune augmentation. La hausse totale frôle les 5 M\$, simplement avec une indexation de 4 %. À titre de comparaison, le ministère de l’Enseignement supérieur finance les CÉGEPS en indexant la somme des subventions, la figure 5 illustre cette situation avec un ajustement moyen sur 6 ans de 5,68 %. (Figure 6)

Figure 6: Subvention accordé par le MES au Cégep du Vieux Montréal



3. LES ÉSA, UN INVESTISSEMENT RENTABLE

Soutenir les écoles supérieures d'art du Québec (ÉSA) ne constitue pas une dépense en subvention classique, mais un investissement direct dans la chaîne d'approvisionnement de main-d'œuvre qualifiée pour les entreprises créatives du Québec.

Effectivement, le Québec est reconnu mondialement pour ses secteurs du jeu vidéo, des effets visuels, du cirque et du spectacle vivant. Ces industries, souvent comparables en poids économique à l'aéronautique, dépendent d'un intrant primordial, rare et critique : le talent.

Nos écoles forment les artistes qui alimenteront ces entreprises phares. Sans nos diplômés, ces institutions feraient face à une pénurie de talent accrue ou devraient recruter à l'étranger à grands frais. En ce qui a trait aux métiers d'art transmis dans nos établissements d'enseignement, ils soutiennent une économie de niche à haute valeur ajoutée. Cet enseignement est essentiel au tourisme culturel et à la

conservation d'un patrimoine culturel immatériel, le savoir-faire manuel de techniques spécifiques à chaque spécialité.

Les données de notre plus récente étude économique démontrent que l'argent investi dans les ÉSAQ circule et revient dans les coffres de l'État. Les activités des ÉSAQ génèrent déjà plus de **10 M\$** qui retournent directement au gouvernement en impôts et taxes. De plus, avec un multiplicateur de PIB proche de **90 %**, chaque dollar investi reste au Québec. Actuellement, nos écoles rapportent **70 M\$ de retombées économiques et soutiennent 870 emplois**. La majoration demandée de 17 M\$ viendra immédiatement stimuler ces indicateurs.

La situation qui perdure depuis plus de 10 ans, le statu quo économique, est intenable. Avec un salaire moyen de 17 310 \$ pour nos enseignants-artistes-spécialistes, nous assistons à un exode des compétences.

4. RECOMMANDATIONS ET DEMANDES

Afin de conserver et de voir fleurir notre modèle d'école d'art unique au Québec, l'Association soumet trois recommandations prioritaires :

- 1 - Mesure immédiate : Bonification et indexation de l'enveloppe du PAFOFA

La priorité absolue est le rattrapage financier du programme d'aide au fonctionnement (PAFOFA) afin de fermer le fossé d'iniquité qui fragilise nos institutions.

Nous souhaitons l'injection d'une somme additionnelle de 17 M\$ dès le budget 2026-2027, afin d'atteindre une contribution moyenne de 60 000 \$ par étudiant en formation supérieure. Cette mesure assure la survie opérationnelle des écoles, le maintien la qualité de l'enseignement qui est actuellement offert et permet la prévisibilité.

De plus, nous demandons l'instauration d'une indexation annuelle automatique de l'enveloppe du programme basé sur

l'augmentation du coût de la vie pour éviter de recréer l'écart actuel.

- 2 - Initiative de valorisation de la relève et de la persévérance

Le Québec doit s'assurer que les jeunes continuent de choisir les métiers du domaine artistique et culturel.

En lançant une campagne nationale de valorisation des études supérieures en art, en collaboration avec le milieu de l'éducation, le gouvernement participerait à l'attractivité des différents programmes offerts dans les ÉSA ainsi qu'à leur visibilité par le plus grand nombre. Effectivement, nous croyons que le secteur culturel doit redorer son image et révéler au grand public les nombreuses opportunités professionnelles qui s'offrent à des finissants des programmes de formation proposés dans nos institutions. Cette initiative favorise également la persévérance scolaire.

- 3 - Soutien financier à l'ADÉSAQ

L'Association des écoles supérieures d'art entreprend actuellement des démarches afin de représenter l'écosystème des écoles d'art du Québec dans son ensemble, allant des écoles préparatoires jusqu'aux écoles supérieures. Elle souhaite également rendre ses critères d'adhésion plus inclusifs, permettant aux écoles travaillant avec des personnes en situation de handicap, par exemple, de rejoindre nos rangs. Ces transformations créeront de nouveaux postes au sein de l'association, c'est pourquoi un rehaussement du financement est demandé.



5.CONCLUSION: UN CHOIX DÉCISIF POUR L'AVENIR DE L'ART

Monsieur le Ministre,

Le Québec s'est doté, au fil des décennies, d'un modèle unique de formation supérieure en art qui fait aujourd'hui envie sur la scène internationale. **Nos écoles sont les incubateurs des talents qui définissent notre identité et propulsent notre économie créative.**

Cependant, les données présentées dans ce mémoire ne laissent place à aucune ambiguïté : ce modèle est à bout de souffle. L'iniquité de financement actuelle n'est plus seulement un enjeu comptable, elle est devenue un risque systémique. Sans une bonification de **17 millions de dollars**, nous condamnons nos institutions à une lente érosion de leur expertise, au détriment de notre relève et de notre compétitivité mondiale.

Le budget 2026-2027 représente une occasion historique de

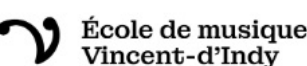
rectifier le tir. En choisissant d'appuyer les écoles supérieures d'art du Québec, vous ne faites pas qu'équilibrer un programme de subvention, vous investissez dans l'équité, dans la pérennité d'un savoir-faire et dans la vitalité économique.

La population québécoise à le bassin de talent, nos établissements d'enseignement ont l'expertise et la structure pour faire fleurir les prochaines générations. Il ne manque que le soutien financier adéquat pour permettre aux écoles supérieures d'art du Québec de continuer de faire rayonner notre province.

Nous vous remercions de l'attention portée à ce mémoire et demeurons à votre entière disposition pour discuter de la mise en œuvre de ces recommandations essentielles.

ANNEXE

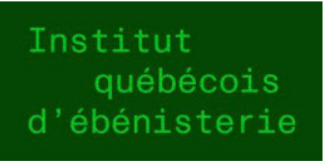
Liste des membres de l'ADÉSAQ selon leur statut

Société d'État	
	Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec et ses 9 conservatoires - CMADQ
Collège privé subventionné	
	École nationale de cirque - ENC - soutenue par le <u>PAFOFA</u>
	École de musique Vincent-d'Indy - EMVI, non soutenue par le <u>PAFOFA</u>
Écoles offrant des DEC ou AEC, grâce à une affiliation à un cégep	
	École de cirque de Québec - <u>ECQ</u> - soutenue par le <u>PAFOFA</u> Affiliation avec le Cégep de Limoilou
	École de danse contemporaine de Montréal - EDCM - soutenue par le <u>PAFOFA</u> Affiliation avec le Cégep du Vieux Montréal
	École supérieure de ballet du Québec - ESBQ - soutenue par le <u>PAFOFA</u> Affiliation avec le Cégep du Vieux Montréal
	L'École de danse de Québec (Groupe Danse Partout) - L'EDQ - soutenue par le <u>PAFOFA</u> Affiliation avec le Cégep de Sainte-Foy

	Institut des métiers d'art - Cégep du Vieux Montréal - non soutenu par le <u>PAFOFA</u>
Les huit écoles-ateliers suivantes sont partenaires de l'Institut des métiers d'art - Cégep du Vieux Montréal. Les écoles-ateliers sont soutenues par le <u>PAFOFA</u> .	
	Centre de céramique Bonsecours
	Centre de design et d'impression textile de Montréal
	Centre des métiers du cuir de Montréal
	Centre des textiles contemporains de Montréal
	École d'ébénisterie d'art de Montréal
	École de joaillerie de Montréal
	École Lutherie-Guitare Bruand
	Espace Verre

ANNEXE

Liste des membres de l'ADÉSAQ selon leur statut

	Maison des métiers d'art de Québec - MMAQ - soutenue par le <u>PAFOFA</u> Affiliation avec le Cégep de Limoilou
É—cole na—tio—nale de la chan—son	École nationale de la chanson - non soutenue par le <u>PAFOFA</u> Affiliation avec le Cégep de Granby
	Institut québécois d'ébénisterie - IQE - soutenu par le <u>PAFOFA</u> Affiliation avec le Cégep de Limoilou
École, offrant des AEC	
ÉCOLE NATIONALE DE L'HUMOUR	École nationale de l'humour - ENH - soutenue par le <u>PAFOFA</u>
École avec un diplôme d'école supérieure d'art ayant un permis d'enseignement du MES	
	École nationale de théâtre du Canada - ENTC - soutenue par le <u>PAFOFA</u>
École sans permis d'enseignement du MES, également reconnue comme mutuelle de formation du secteur de l'audiovisuel par le ministère de l'Emploi	
	Institut national de l'image et du son - L'inis - soutenu par le <u>PAFOFA</u>
Membre fondateur, maintenant intégré à l'UQAC	
	École des arts numériques, de l'animation et du design - NAD - non soutenue par le <u>PAFOFA</u>